



AVIS DE DÉPÔT

AVIS est par les présentes donné par le soussigné, MARC LEBLANC, LL.B., directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Athanase, MRC de Témiscouata :

QU' à sa séance ordinaire du 3 février 2020 tenue aux lieu et heure désignés, le conseil municipal de la Municipalité de Saint-Athanase a déposé le **Projet de règlement R 197-2020** intitulé :

RÈGLEMENT NUMÉRO R 197-2020 DÉCRÉTANT UN EMPRUNT TEMPORAIRE DE 663 703\$ AFIN DE FINANCER LA SUBVENTION DU MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES ET DE L'HABITATION (MAMH) ACCORDÉE DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE LA TAXE SUR L'ESSENCE ET DE LA CONTRIBUTION DU QUÉBEC (TECQ) 2019-2023

QUE ce projet de règlement a pour objet de décréter un emprunt temporaire de 663 703\$ afin de financer la subvention du ministère des affaires municipales et de l'habitation (MAMH) accordée dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2019-2023;

QU' à la séance régulière du Conseil municipal du 3 février 2020 un avis de motion a été donné pour l'adoption dudit règlement lors d'une prochaine séance du Conseil;

QUE toute personne intéressée peut consulter le projet de règlement sur le site Internet de la Municipalité à www.saint-athanase.com et, en personne, aux heures d'ouverture du bureau municipal;

QUE toute personne intéressée ayant des commentaires à formuler concernant ce projet de règlement est priée de les faire parvenir par écrit, **au plus tard mardi le 25 février 2020, à 15h**, à la direction générale de la Municipalité;

QUE cet avis de publication sera affiché à chacun des deux endroits désignés par le conseil municipal à compter de la date de cet avis jusqu'à la date de la prochaine séance du Conseil.

Donné à Saint-Athanase, ce 4^e jour du mois de février 2020

Marc Leblanc, LL.B.
Directeur général et secrétaire-trésorier



CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, MARC LEBLANC, LL.B., directeur général et secrétaire-trésorier de la Municipalité de Saint-Athanase, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-annexé en affichant des copies, aux endroits désignés par le conseil, le 4^e jour de février de l'an 2020 à 10h30.

EN FOI DE QUOI, j'émetts ce certificat, ce quatrième jour de février de l'an 2020.

ET J'AI SIGNÉ :

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "M. Leblanc", with a horizontal line extending to the right.

Marc Leblanc, LL.B.
Directeur général et Secrétaire-trésorier
Municipalité de Saint-Athanase